

E-stratégie : le web au service des projets agricoles

Objectifs de la formation

Concevoir un site internet pratique, attractif et sans trop de contraintes pour communiquer sur sa structure, ses actualités et valoriser ses pratiques agricoles et savoir-faire

Enjeux

Mettre en place une stratégie de communication numérique positive est devenu un enjeu de développement pour les entreprises agricoles tant pour leur viabilité que dans la transmission des bonnes pratiques et des savoir-faire agricoles. Les modes de consommation en circuits courts sont en progression et les consommateurs en attente d'une plus grande traçabilité des produits. Le contexte des diverses crises sanitaires et leur inquiétude vis à vis des produits industriels les poussent à privilégier la qualité alimentaire. Dans un tel contexte et afin de se démarquer, les entreprises agricoles sont dans la nécessité de communiquer positivement sur les pratiques agricoles, les modes de transformation, leurs choix de commercialisation... tout en répondant aux attentes des consommateurs de produits fermiers en quête d'informations plus complètes et claires

Déroulé

J1 :

- Comprendre les enjeux d'une communication positive sur le web.
- Définir son positionnement stratégique en matière de communication (besoins, outils, messages).

- Connaître les différentes méthodes pour concevoir son site soi-même

J2

- Concevoir une stratégie de communication positive et efficace sur le web mettant en valeur ses pratiques agricoles.

- Décliner concrètement le positionnement stratégique choisi en plan de communication.

- Disposer de méthodes et d'évaluation d'impact

Dates, lieux et intervenants

06 févr 2020 34000
09:00 - 17:00 (7hrs)

Claire Schneider, consultante, directrice de l'agence de communication Claire S ; communication et community management

13 févr 2020 34000
09:00 - 17:00 (7hrs)

Claire Schneider, consultante, directrice de l'agence de communication Claire S ; communication et community management

Financement de la formation et pièces à fournir

Les contributeurs VIVEA doivent être à jour de leur cotisation au fond de formation, les personnes en démarches d'installation doivent fournir l'attestation délivrée par le point info installation

Bulletin d'inscription

Nom _____

Prénom _____

Commune _____

--

Courriel _____

Téléphone _____

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))

Infos complémentaires



Durée de la formation 2 jour(s)

Date limite d'inscription 06/02/2020

Tarifs

Adhérent 504€

Non adhérent 504€

Non agricole 504€

gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA

Décompté sur le fond de formation du public éligible VIVEA. Caution à l'inscription : 50 euros

Plus de renseignements

Céline Mendes

celine.mendes@bio34.com

CIVAM bio 34

Maison des Agriculteurs B

Mas de Saporta CS 50023

34875

LATTES

Tel. 04 67 06 23 90

N° d'organisme de formation :

91340782734